

Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 6 Juin 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

BULLETIN MUNICIPAL VERSION ÉLECTRONIQUE

Le bulletin municipal est disponible seulement en version électronique. Vous pouvez communiquer avec nous au 418 742-3212, poste 1 afin de nous donner votre courrier électronique et être ajouté à notre liste d'envoi.

Prendre note que des **copies papier** sont disponibles dans **l'entrée avant du bureau municipal** qui est accessible en tout temps ainsi qu'à **l'Épicerie Côté & Fils inc.**

Heures d'ouverture

Bureau Municipal

Voici les heures d'ouverture pour le bureau municipal pour l'année 2024 :

Lundi:	9h à 16h
Mardi :	9h à 16h
Mercredi :	9h à 16h
Jeudi :	FERMÉ
Vendredi :	9h à midi

Si jamais les heures d'ouverture ne vous conviennent pas, vous pouvez nous contacter au 418 742-3212 poste 1. Ça nous fera un plaisir de trouver une solution !

FERMETURE BUREAU MUNICIPAL

Prendre note que le bureau sera fermé du 17 au 21 juin inclusivement. De retour mardi le 25 juin.

Merci de votre compréhension!

Bibliothèque Les Trésors de Delphine

N'oubliez pas que la bibliothèque municipale à déménager au bureau municipal. Venez voir notre nouveau local ! Voici notre nouvelle horaire pour l'année 2024.

Lundi :	9h à 16h
Mardi :	9h à 16h
Mercredi :	9h à 16h
Jeudi :	FERMÉ

***Nous vous souhaitons un
magnifique été !***



Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 6 Juin 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

Le Mot **vert** du mois – « Pas si vert le gazon » - Juin 2024

Bonjour à toutes et tous,

Si vous avez une cour, elle est probablement couverte en grande partie d'une graminée appelée pâturin du Kentucky (*Poa pratensis*) – ou communément appelé, *gazon*. Héritage de la noblesse britannique du Moyen-Âge, la pelouse fait maintenant partie de notre culture. On a appris à la porter dans notre esthétique sans se poser de questions et à l'associer à un signe d'aisance et de réussite. Symbole du rêve américain – merci aux golfeurs d'en avoir renforcé le prestige – le gazon et sa tonte peuvent devenir une source de pression sociale entre voisins. Certains voient l'entretien de la pelouse comme un devoir citoyen. Ils vont même jusqu'à travailler à la sueur de leur front les week-ends pour exterminer les pissenlits et garder leur gazon court. Ils ont l'impression d'avoir la nature sous contrôle, de bien gérer leur ménage. Toutefois, un tel entretien de la pelouse est loin d'être vert, malgré la couleur du gazon.

Pesticides, herbicides, fertilisants, monoculture, arrosage excessif, pollution (eh oui, votre tondeuse consomme de l'essence!), perte de biodiversité... le gazon nous a fait prendre bien des mauvais virages sur le plan environnemental.

Aujourd'hui, de plus en plus de québécois sont prêts à redéfinir leurs critères esthétiques. Délaisser le rêve du gazon vert, ça n'implique pas nécessairement

de laisser votre cour se transformer en jungle, mais de laisser place à d'autres plantes telles que le trèfle, le thym et le pissenlit (je vous jure qu'il n'est pas méchant). Ces plantes couvre-sol garderont la terre plus en santé, vous feront sauver du temps et de l'argent, nécessiteront moins d'arrosage et de tonte, favoriseront la biodiversité et attireront les pollinisateurs. Vous et la nature allez y gagner!

Un autre truc : après avoir passé la tondeuse, laissez les rognures sur place. Eh oui, comme ça, vous évitez de devoir les ramasser, les transporter à l'éco-centre et gaspiller un précieux samedi après-midi ensoleillé (parce que non, le gazon ça ne va pas dans le bac brun, ni dans le bac à déchets!). Laisser les rognures sur place est une pratique appelée herbicyclage, elle est même obligatoire dans certaines municipalités comme Amqui. L'herbicyclage permet de protéger votre pelouse de la sécheresse et des maladies, et vous fait gagner du temps pour aller prendre une crème molle. Essayez donc ça cet été!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 6 Juin 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca



JUIN 2024

Sunday	Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday
						1
2	3 Libre	4 Volley ball	5 Libre	6 Basket Ball	7 Libre	8
9	10 Meurtre et mystère	11 Libre	12 Atelier artistique	13 Churros	14 Libre	15 Festival M ta Terre implication vente de plants de tomates
16	17 Libre	18 Libre	19 Libre	20 Dernier jour d'ouverture de la MDJ	21	22



30 ans déjà!



28 JUIN 2024

FORMULE 5 À 7

**La Vallée de
la Framboise**

Souvenirs, découverte
et surprise..
Avec la collaboration de la Captive

30\$

Réservez rapidement!
418-742-3787

WWW.LAVALLEEDELAFRAMBOISE.COM

Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 6 Juin 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télé.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

Produits menstruels réutilisables

La municipalité de Val-Brillant met à la disposition des femmes de Val-Brillant un programme de subvention pour l'achat de produits menstruels réutilisables.

Le montant de la subvention consentie dans le cadre du présent programme est d'un maximum de 100 \$ par personne. Seulement deux aides financières d'un maximum de 100\$ chacune seront attribuées au cours d'une même année pour un total maximal de 200\$ par année.

Admissibilité :

Pour être admissible, vous devez être résident du territoire de la Municipalité de Val-Brillant.

Demande :

Pour faire la demande, vous devez remplir le formulaire de demande et l'accompagner d'une copie d'un document démontrant que vous résidez sur le territoire de la Municipalité. Vous devez également l'accompagner de la facture originale ou du reçu d'achat indiquant le nombre de produits menstruels achetés, le nom de l'entreprise ainsi que ses numéros de TPS et TVQ et la preuve de paiement.



Les Cercles
de Fermières
du Québec

Le cercle de Fermières de Val-Brillant est toujours actif pendant la saison estivale. Continuez de nous suivre.

Nous vous souhaitons un bel été avec vos parents et amis. Vous tous, soyez prudents et toujours positifs! Au plaisir de se revoir.



1181 rue Jeanne-Mance
Mont-Joli

CAFÉ-RENCONTRE

IMPORTANCE DU SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

12 JUN

À 13H30



Pour information
418-785-2015 poste 0

CENTRE
d'ACTIVITÉ BÉNÉVOLE
DE MONT-JOLI

RÉPIT
LOISIRS
AUTONOMIE

Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 6 Juin 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

ÉCOLE VAL-BRILLANT

La fin d'année se fait sentir à l'école de Val-Brillant. Comme vous nous connaissez bien, pleins de projets font fleurir l'école en même temps que l'arrivée du beau temps.

Les sorties de fin d'année feront sortir les enfants de chaque groupe afin de leur faire vivre un dernier moment avec leur monde de cette année.

Les bacs jardinage ont encore vu le jour cette année grâce à madame Audrey Hamel et la collaboration de l'équipe école. Pleins de beaux produits de la terre pousseront tout au long de l'été. Les jeunes ont participé à la mise en terre le 5 juin.

Une activité cyclo-mini a eu lieu dans la cour d'école aussi le 5 juin dernier. Les élèves des deux classes de maternelle et de la première année ont pu expérimenter un circuit à vélo pour bien comprendre comment circuler de manière sécuritaire.

Les élèves de toute l'école ont aussi participé au défi SHV bien-être. L'activité visait à faire bouger les élèves en leur donnant le mandat de se fixer un défi actif personnel en fonction d'eux. Certains ont donc couru, marcher, joué au tennis et encore plus pendant l'après-midi du 31 mai dernier.

Les élèves de 4-5-6^e année sont aussi sortis de l'école pour faire une randonnée. Celle-ci était initialement prévue dans le sentier des trois sœurs de la seigneurie du lac Matapédia, mais vu les

vents et la pluie, la sortie s'est faite aux sentiers du mont Climont du Lac-Au-Saumon finalement pour se conclure au parc du centenaire.

Les élèves participants aux activités parascolaires RSEQ (danse, soccer et basket) ont terminé leur saison en beauté. Les élèves du soccer 1-2-3 et 4-5-6 ont même eu droit à un match parent-enfant sous le beau soleil.



Bulletin MUNICIPAL



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

Volume 17—Numéro 6 Juin 2024

MULTISPORTS 2024 VAL-BRILLANT

Pour les 6 à 12 ans Initiation et partie amicale Gratuit !



27 JUIN 11 JUILLET 25 JUILLET 8 AOUT

De 19h00 à 20h30
Point de rencontre à la patinoire
Aucune réservation requise
Information : 418-742-3212 #1633

23 JUIN 2024 REMIS AU LENDEMAIN EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

VAL-BRILLANT!

RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

14H00 : DÉFILEZ À VÉLO (DÉPART DE LA CÉDRIÈRE)
À PARTIR DE 18H00 : SOUPER HOTDOGS SUR LE BBQ
CHANSONNIER, DANSE EN LIGNE, FEUX-DE JOIE ET D'ARTIFICE,
DJ, DISCOURS, HOMMAGE AU DRAPEAU ET PLUS ENCORE
(AU PARC DE PLANCHE À ROULETTES DERRIÈRE LA PATINOIRE)

Partenariat avec : FÊTE NATIONALE QUÉBEC, Québec, Mouvement national des Québécoises et Québécois, Hydro Québec, SAO

6 JUILLET 2024

À LA MARINA DE VAL-BRILLANT

BEACH PARTY! VAL-BRILLANT

11h00 Yoga & musique avec : **Mélanie Fournier** et **Gino Bouchard**

12h00 Apportez votre pique-nique ou : **Épicurie Côté** et **La Paysanne**

Tirage de prix de participation pour ceux qui ramènent leur facture à la marina (boîte sur le site)

Canon à mousse et location gratuite d'équipements nautique et de loisirs durant l'après-midi!

13h00 Musiques populaire au goût du jour et les classiques par : **Julien et Momo**

17h00 Souper hotdog sur BBQ!

18h00 Musiques latine et plus avec : **Gino Bouchard**

Venez vivre la sensation de voler sur l'eau avec : **SURF EMOTION**

information : 418-330-6399

Desjardins Val-Brillant CAMPING | MARINA BOIS ET BERGÈRES VAL-BRILLANT

Informations sur l'événement : 418-742-3212 #1633

Bulletin MUNICIPAL



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

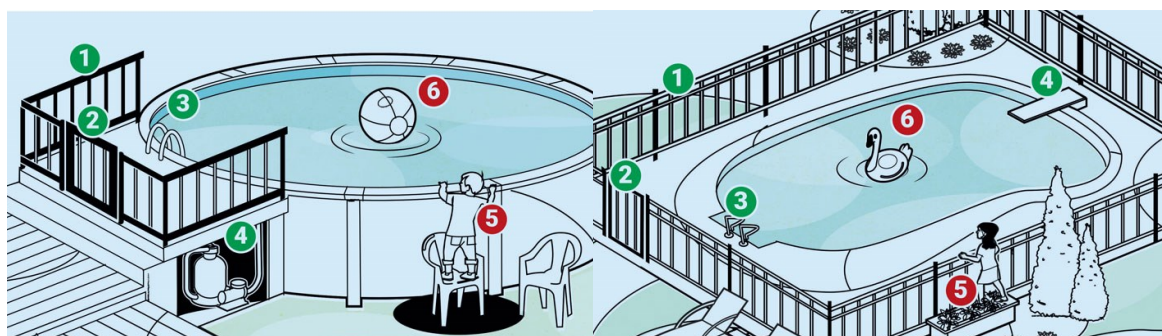
Volume 17—Numéro 6 Juin 2024

La chronique
réglementaire

PERMIS DE PISCINE

Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

Règles générales :



PISCINE HORS TERRE

PISCINE CREUSÉE

1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p) **; (1.5 mètres (5p) dans certaines municipalités)

2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;

3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;

La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.

Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;

Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;

Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;

Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment ;



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.

Le délai pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité pour toutes les piscines installées avant le 1er novembre 2010 est le 30 septembre 2025.

Un message de votre municipalité